

IA en classe de seconde : l'addition, s'il vous plaît !

08 octobre 2026

À l'orée de l'été 2026, le Premier ministre l'annonçait : « dès la rentrée 2027, tous les élèves de seconde bénéficieront d'une heure d'enseignement à l'intelligence artificielle par semaine. ». Objectif pertinent s'il en est, tant il est en lien direct avec la souveraineté nationale en matière de numérique, tant l'IA révolutionne les pratiques professionnelles, le rapport à la connaissance et à l'écriture. Trois mois plus tard, les services du ministère de l'Éducation nationale sont à pied d'œuvre. Ils planchent sur les programmes : objectifs, périmètre, langages informatiques supports, modalités d'enseignement, interdisciplinarité, etc.

Formulons deux hypothèses optimistes : a) le ministère actuel produira un programme ambitieux mais réaliste, c'est-à-dire adapté aux connaissances scientifiques des élèves sortant de troisième ; b) le prochain gouvernement reprendra à son compte en l'état ce projet de formation.

Ces deux conditions sont nécessaires, mais non suffisantes. Manque en effet le nerf de la guerre : les enseignants qualifiés pour dispenser la formation. Ces enseignants seront impérativement des informaticiens formés également à l'IA.

Heureusement, le CAPES Numérique et sciences informatiques (NSI) a été créé en 2019¹. Les premiers recrutements ont eu lieu en 2020, mais sans intégrer de formation spécifique à l'IA.

Pour assurer une heure par semaine d'enseignement à tous les élèves de seconde, de combien d'enseignants a-t-on besoin ? Les documents officiels du ministère de l'Éducation nationale² permettent de *calculer* la réponse, à l'aide de l'addition de l'encadré ci-contre.

Nombre d'élèves en seconde pro. :	149 882
Nombre d'élèves en seconde gén. et techno. :	437 979
Nombre moyen d'élèves par classe :	30
Nombre de classe en seconde pro. :	5 000
Nombre de classes de seconde gén. et techno. :	14 600
Nombre total de classes :	19 600

Nombre de semaines au lycée par an :	36
Service annuel d'un enseignant certifié :	648

Nombre d'enseignants à prévoir : $19\,600 \times 36 / 648 = \underline{1089}$

¹ Les agrégés d'informatique ne sont pas comptés ici, parce qu'ils n'ont pas vocation à enseigner en SNT.

² Repères et références statistiques, chapitre 4, avril 2026.

Il faut donc près de 1100 enseignants d'informatique qualifiés et formés à l'IA pour dispenser la formation envisagée à la rentrée 2027. En réalité, le nombre d'enseignants à former est bien plus important encore :

- le calcul effectué suppose que chaque enseignant est totalement affecté au dit enseignement. Il faudrait pour cela qu'il intervienne dans 648 h / 36 h = 18 classes, c'est-à-dire dans plusieurs lycées, et qu'il n'enseigne pas du tout en spécialité NSI en première et terminale ;
- le décompte concerne la seule heure évoquée par le Premier ministre. Or, tout le programme de l'enseignement *Sciences numériques et technologie* est affecté, soit deux heures³ par semaine et non une seule ;
- ce type d'enseignement devrait être dispensé en partie de manière pratique, c'est-à-dire par demi-classes, ce qui double encore le nombre d'heures nécessaires.

Or seuls 300 postes ont été ouverts en six ans, et moins de 300 enseignants NSI ont été recrutés. Environ 1800 enseignants en poste (souvent en mathématiques) ont été formés – en cinq semaines – et ont obtenu le diplôme inter-universitaire « Enseigner l'informatique au lycée », mais tous ne sont plus en fonction. L'équation du second degré n'a qu'une inconnue : ***quel dispositif permettra de former en quelques mois, avec une base scientifique suffisamment solide pour enseigner l'IA au lycée, 1100 enseignants opérationnels à la rentrée 2027, sur un vivier total de 2100 enseignants dont moins de 15% ont une formation initiale en informatique ?***

Loin de nous l'idée de suggérer que l'équation ci-dessus n'a pas de solution. Notre objectif est de quantifier les conditions auxquelles cette équation aura une solution en matière de moyens humains.

Pour le CAPES NSI en 2027, il n'y aura aucun poste au niveau M2⁴. Le nombre de postes à ce concours au niveau L3 n'est pas encore connu, mais sans une augmentation significative du nombre de postes par rapport aux années précédentes, la formation à l'IA envisagée pourrait rejoindre les autres mesures mortes-nées faute de moyens afférents. L'avenir immédiat le dira.

Pourtant l'avènement de l'IA bouleverse notre vie quotidienne, en particulier celle de la jeunesse. L'intégrer, moyens à l'appui, au cœur de la formation des élèves, notamment dans ses limites et ses dangers, n'est plus faire montre de choix politique mais faire œuvre de salubrité publique ! Oserions-nous écrire que les politiques publiques passées et actuelles en matière de formation et les politiques publiques futures que l'actualité laissent entrapercevoir nous rendent modérément optimistes ? Oui, nous l'osons.

³ Il est prévu que l'horaire de l'enseignement SNT passe de 1 h 30 à 2 h à la rentrée 2027.

⁴ <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/sections-et-options-des-concours-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre-ouvertes-en-2027-1803>

Société **informatique** de France

Qui sommes-nous ?

Créée en 2012 – Association reconnue d'utilité publique

Société savante d'informatique en France, la SIF a vocation à rassembler toutes celles et ceux pour qui faire progresser l'informatique est un métier ou une passion, qu'ils soient issus du monde académique ou socio-économique. Elle vise en particulier à :

- Animer sa communauté scientifique et technique ;
- Contribuer à la culture des citoyennes et citoyens ;
- Accompagner l'enseignement de la discipline du primaire au supérieur ;
- Participer aux débats de société en lien avec l'informatique.



Contacts presse

Présidente : Isabelle Guérin Lassous, presidente@socinfo.fr,
Déléguée générale : Sylvie Alayrangues, sylvie.alayrangues@socinfo.fr

Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
75231 PARIS CEDEX 05



Socinfo.fr

